

## **L'intégration socioculturelle des migrants d'origine congolaise à Bruxelles**

*Kasongo Dioso Priscilla*

*L'intégration des migrants est souvent abordée du point de vue professionnel ; la perspective socioculturelle, considérée dépendante des autres, est peu évoquée. Cet article présente les résultats d'une recherche sur l'intégration socioculturelle des migrants d'origine congolaise (RDC) en Belgique, à travers le milieu associatif et propose des perspectives de développement pour ce dernier.*

Le processus migratoire est souvent difficile, les migrants devant gérer à la fois le déracinement au pays d'origine et l'accommodation au pays d'accueil. Partant de la diversité culturelle caractéristique de Bruxelles, nous avons étudié les rapports interculturels qui s'y créent entre migrants et autochtones, ainsi que les autres communautés culturelles. L'hypothèse avancée est que l'intégration, à son niveau le plus élevé, est caractérisée par un haut degré de capacité à communiquer avec des groupes de toute origine. L'acteur (immigré ou non) développerait ainsi des compétences interculturelles lui permettant de mieux se mouvoir dans son nouvel environnement (ou dans l'environnement transformé par l'arrivée de nouvelles populations) afin de communiquer efficacement avec l'ensemble des résidents et de les valoriser socialement.

La *compétence interculturelle* est définie comme étant « la capacité de comprendre les spécificités d'une situation d'interaction et de s'adapter à cette spécificité de manière à produire un comportement qui permette que le message émis soit interprété de la manière souhaitée » (Bartel-Radic, 2009). Particulièrement développées en situation de migration, ces aptitudes permettent « de faire face, de manière plus ou moins efficace, à des situations engendrées par la multiplicité des référents culturels dans des contextes inégalitaires (...) caractérisés par la discrimination, des tensions, des changements culturels importants » (Manço, 2002).

On peut envisager l'intégration comme la finalisation d'un processus : « une sorte de parcours obligé de tout migrant : une carrière passant par des étapes, depuis le départ de la société d'origine jusqu'à son intégration complète dans la société d'installation » (Rea et Tripiet, 2003). Mais cette approche serait trop univoque, ne rendant pas compte de la diversité du phénomène. Le concept de « cycle migratoire » semble alors plus approprié : il s'agit « du processus par lequel des populations qui appartiennent à un espace économique périphérique entrent, s'établissent et s'implantent dans l'espace d'un État » (Bastienier et Dassetto, 1990).

### **Immigration subsaharienne et congolaise en Belgique**

Les flux migratoires de l'Afrique subsaharienne vers la Belgique ont commencé dans les années 60 (indépendance de plusieurs pays africains) comme des flux provisoires (étudiants, stagiaires...), puis se sont transformés en installation, dès les années 70 et 80, en raison de l'instabilité vécue dans les pays d'origine. Les flux se sont enfin diversifiés dans les années 90, en termes de statuts, de pays d'origine, de trajectoires, etc. (Kagné et Martiniello, 2001).

Les études concernant les immigrés subsahariens en Belgique dressent le portrait d'une population en croissance, issue de localités urbaines, présente en Belgique pour des raisons de regroupement familial, d'étude, ou d'asile politique (Schoumaker et Schoonvaere, 2012). La population congolaise en Belgique est aussi en croissance. Elle est majoritairement féminine, vieillissante et urbanisée.

La vie collective des migrants subsahariens en Belgique est organisée selon les situations particulières de chaque pays d'origine, d'où la multiplicité de formes associatives. La plupart des associations de migrants subsahariens sont constituées sur une base ethnique ou géographique, mais on y compte aussi des associations féminines, artistiques, professionnelles et de solidarité internationale. L'objectif principal de ces structures est de pérenniser le lien avec le pays d'origine en vue du retour. Cette perspective tournée davantage vers le pays d'origine semble avoir fragilisé le statut de ces associations à l'égard des autorités publiques belges, réduisant ainsi leur crédibilité et entraînant leur existence précaire. De plus, la complexité institutionnelle de l'État fédéral belge a rendu difficile la mise en contact avec les autorités. Les conditions à remplir pour le bon fonctionnement d'une association sans but lucratif n'étant pas toujours maîtrisées par les migrants, bon nombre de ces structures sont restées en état des associations de fait.

### **Rencontre avec des membres d'associations**

Les lieux d'observation choisis dans le cadre de cette étude sont les associations de Bruxelles dirigées par des migrants congolais ; l'objectif est d'identifier et d'analyser la contribution de ces structures à l'intégration socioculturelle. Pour récolter nos données, nous avons opté pour des entretiens individuels approfondis avec des organisateurs d'activités et des participants, soit huit personnes au total. Notre observation, inspirées de travaux similaires sur l'intégration socioculturelle (Tribalat, 1996) s'est focalisée sur les parcours migratoires des responsables associatifs et des personnes participant aux activités des associations socioculturelles, ainsi que le rôle des associations tout au long de ce parcours. Les témoins sont titulaires de diplômes d'études supérieures (bien qu'étant au chômage) et âgés de plus de 45 ans, ils sont pour la plupart naturalisés belges et résidents en Belgique, dans des communes à forte présence étrangère, depuis en moyenne 15 ans. Leur expérience au sein des associations est en moyenne de

10 ans. Les responsables associatifs sont des hommes, les participants sont des femmes.

Les témoins se retrouvent en Belgique suite à des circonstances personnelles ; leurs conditions de migration sont diverses, peu d'entre eux sont partis avec le projet d'une immigration à long terme. S'il est difficile d'établir un profil type de la migration congolaise en Belgique, force est de constater que celle-ci s'est installée durablement.

Au départ, peu de personnes ont une représentation claire de la Belgique, même s'il est probable que des attentes accompagnent l'immigration, car tous ont vécu une désillusion leur arrivée à Bruxelles. Ceci est expliqué par le manque d'encadrement, les difficiles conditions de migration (demande asile...), etc. La principale raison d'émigration est pourtant la recherche d'une sécurité économique, voire physique. À ce titre, Bruxelles apparaît tout de même comme une destination de choix, car offrant justement à l'immigré une sécurité communautaire : le réconfort de se sentir dans un environnement où la communauté congolaise est en nombre et permet de retrouver des repères.

Les compétences linguistiques des témoins sont considérables : on affirme maîtriser minimum trois langues, dont le français. Cela surclasse les Congolais par rapport à la plupart des offres de formation destinées aux primo-arrivants et plaide pour un accueil tenant compte de la diversité des compétences linguistiques des migrants. Aussi, les réseaux d'aide et d'information des migrants congolais sont généralement communautaires. Selon les moments et les intérêts, ce sont les amis et la famille qui jouent un rôle important dans leur processus d'intégration. Le milieu associatif est peu mentionné, malgré l'implication des personnes interrogées dans plusieurs associations.

Bien souvent limitée aux communautés d'Afrique noire, la sociabilité extracommunautaire est faible chez les témoins. Certains ont des amis en dehors des cercles africains. Les relations amicales peuvent en effet être établies sur le lieu de travail. Par contre, dans les lieux de résidence, la distance serait importante entre voisins, d'origines culturelles différentes, d'autant plus que le mode de vie urbain atténue sa sociabilité entre voisins et laisse subodorer un des terrains sur lesquels l'action associative peut être utile.

#### **Avec ou sans papiers, une intégration socioculturelle difficile**

Les témoins ont relevé la volonté des migrants congolais de participer à la vie en Belgique, malgré des « blocages », grâce à un esprit d'ouverture et la recherche de travail. Nous avons noté un sentiment d'appartenance au pays d'accueil, même si subsiste également l'idée d'une histoire qui commence ailleurs : il existerait ainsi

un lien indéfectible entre migrants congolais et leur « culture d'origine ». C'est alors que l'alternative interculturelle devient intéressante, puisque permettant, pour trouver sa place dans la société d'accueil, de négocier son être, sans abandonner sa culture au profit d'une autre.

Il faut également noter que parmi ces migrants dont une partie conséquente cherche à stabiliser son séjour en Belgique, le sentiment de lien avec la Belgique est en rapport avec cette recherche d'ancrage par le fait d'avoir ses « papiers d'identité » en règle ou sa demande de naturalisation aboutie. Pour les immigrés d'Afrique noire, « *il n'y a pas de conflit d'appartenance nationale, leurs repères identitaires étant avant tout ethniques* ». L'acquisition de la nationalité du pays d'accueil ne serait donc « *pas tant l'expression d'un lien national que la possession d'un atout supplémentaire* » (Tribalat, 1996).

De plus, pour l'Africain subsaharien, la nationalité est parfois la couleur de peau, quelle que soit la couleur des papiers d'identité. Aussi, l'inclusion sociale est ressentie comme une illusion parmi certains migrants congolais. Nos interviewés, par exemple, ont tous affronté, avec des fortunes diverses, des expériences de discrimination et/ou de racisme ; quand la haine monte aux lèvres, les injures ne se font pas attendre : « sale noir »... Ainsi, leur légitimité de vivre en Belgique est facilement remise en question, du moins de manière informelle. L'estime de soi finit par en pâtir. Ces expériences négatives sont susceptibles de relativiser le sentiment d'appartenance au pays d'accueil construit par le migrant.

#### **La problématique de la reconnaissance**

Cette difficulté de reconnaître la population africaine subsaharienne dans son être, ses apports et ses compétences se prolonge également au niveau du travail associatif : les associations de migrants semblent également souffrir d'un manque de reconnaissance institutionnelle. Pour les responsables associatifs rencontrés, les migrants congolais ne sont pas des « migrants » comme d'autres travailleurs appelés en Belgique. Ils le sont devenus par défaut, lorsqu'ils ont dû modifier leurs projets personnels, souvent à cause des difficultés sécuritaires de leur pays d'origine. C'est une autre histoire que celle des migrants d'origine marocaine, par exemple, plus nombreux et dont un accord a motivé la migration, il y a 50 ans. Selon les témoins, ce manque de reconnaissance fragilise l'action associative de la communauté congolaise, nonobstant du fait que les modalités de la vie associative en Belgique sont souvent floues pour nombre de Congolais qui reproduisent, en Belgique, des formes associatives répandues au Congo, sous forme d'associations de fait répondant à une fonction d'entraide communautaire. Les exigences administratives liées à la gestion d'une ASBL sont souvent difficiles à suivre, d'où une faiblesse de la structuration des formes associatives au sein de cette

communauté. Or, le financement (donc une forme de reconnaissance) des activités associatives dépend du respect des règles formelles appliquées par les administrations. En comptant avec l'éclatement des associations, car beaucoup de personnes diplômées recherchent dans la vie associative la reconnaissance sociale perdue lors de l'immigration, on fait face à une action associative éclectique, manquant de cohérence et donc d'efficacité.

Pourtant, les personnes rencontrées sont chacune engagées dans deux associations au moins. C'est que ce lien associatif représente un apport important pour répondre à des besoins, symboliques ou matériels. En effet, l'insertion socioprofessionnelle occupe une place importante dans le processus d'intégration. L'intégration socioculturelle, c'est-à-dire le partage et la communication, même si elle n'est évoquée que rarement par les migrants rencontrés, est un espace qui peut renforcer l'acteur dans sa recherche d'insertion. Plusieurs associations contactées orientent d'ailleurs leurs activités vers l'objectif de l'intégration professionnelle. Elles en proposent une approche pratique facilitant les contacts entre leurs membres et des autorités publiques. Toutefois, le dialogue avec « l'autochtone » (par exemple, des employeurs potentiels) n'est presque pas envisagé. Notre point de vue est que le dialogue interculturel n'est pas encore exploité de manière optimale par les associations de migrants au service de l'avenir professionnel de leurs adhérents.

### **Conclusion**

L'étude de l'intégration socioculturelle des migrants congolais en Belgique francophone nous confronte à une communauté en recherche de légitimité par rapport à son statut social dans le pays d'accueil. La vie associative, ainsi que l'acquisition de la nationalité belge, apparaît comme un des leviers de cette recherche. Si le degré de scolarisation de l'immigration congolaise et sa maîtrise du français apparaissent comme des atouts, force est de constater son exclusion socio-économique et sa marginalisation socioculturelle. Par ailleurs, les associations sont souvent axées vers l'urgence que représente l'insertion professionnelle. Leurs approches trop étroites autour de cette question laissent derrière un potentiel relationnel qui reste à déployer. L'intégration n'est-ce pas avant tout le contact entre populations différentes ? Bruxelles, où la plupart de ces associations sont situées, par son potentiel multiculturel, est un lieu privilégié pour développer des rencontres entre populations immigrées et locales, dont des groupes issus de l'immigration. Ce potentiel pourrait être davantage exploité pour lier les Congolais aux autres communautés, les chercheurs d'emploi à des employeurs, etc. La constitution et la diversification des réseaux sont non seulement mères d'une cohésion socioculturelle, mais aussi du degré de confiance

mutuelle qui permet de dépasser les préjugés accolés à celui qui est considéré comme « étranger ». Cette étude reflète le point de vue des migrants congolais sur leur vie associative, il serait important, car l'intégration est un processus réciproque, de sonder également le point de vue des responsables politiques et de la société civile en général, afin de chercher à approfondir la voie d'une commune action.

### **Bibliographie**

- Bartel-Radic A., « La compétence interculturelle: état de l'art et perspectives », *Management international*, v. 13, n° 4 p. 11-26, 2009.
- Manço A., *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration: perspectives théoriques et pratiques*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Rea A. et Tripier M., *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2003.
- Bastenier A. et Dassetto F., *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*, Bruxelles, De Boeck, 1990.
- Kagné B. et Martiniello M., « L'immigration subsaharienne en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 16, p. 5-49, 2001.
- Schoumaker B. et Schoonvaere Q., *L'immigration subsaharienne en Belgique. état des lieux et tendances récentes*, Louvain-La-Neuve, UCL, 2012.
- Tribalat M., *De l'immigration à l'assimilation: enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, Paris, INED, 1996.